

Contrat d'entretien des espaces verts

Une consultation auprès d'entreprises spécialisées a eu lieu pour l'entretien régulier de certaines pelouses et de terrains enherbés communaux. La proposition moins-disante de l'entreprise Patrick GUYOT, de PLAUDREN, est retenue pour la période de 2009 à 2011.

Evolution du centre aéré et de la garderie : projet de transfert

L'accueil des enfants au centre aéré et à la garderie périscolaire dans les locaux du 8, rue de Rennes, face à la mairie, pose depuis quelques temps des problèmes de place et d'encadrement en raison de l'affluence croissante.

S'il est possible, dans un premier temps de pallier à ce problème en augmentant les heures effectuées par le personnel municipal et en affectant une salle de réunions à l'usage exclusif du service animation jeunesse, il est indispensable, à moyen terme, de prévoir le transfert du service sur un autre site qui reste à déterminer. En effet, la configuration des locaux et la situation des lieux ne permettent pas d'envisager un réaménagement du service sur le site actuel dans de bonnes conditions.

Le Conseil municipal missionne le Maire pour engager des négociations en vue de l'achat d'un terrain pour ce transfert du service centre aéré et garderie périscolaire.

Acquisition de la parcelle ZB n°21 zone du Lay - époux GUILLERMO

Afin d'étendre la réserve foncière, il est décidé d'acquérir un terrain, d'une surface totale de 5580 m², situés sur la zone industrielle du Lay appartenant à M. et Mme Michel GUILLERMO.

Contrat de maintenance du matériel incendie

La proposition moins-disante de la société EUROFEU est retenue pour la maintenance du matériel de protection contre l'incendie dans les bâtiments communaux, pour la période 2009 à 2011.

Indemnité 2009 de gardiennage de l'église

Conformément à la circulaire préfectorale du 25 janvier 2008, il est décidé de verser au prêtre résident une indemnité de 233 € au titre du gardiennage de l'église communale.

Constitution d'une commission « sentiers de randonnées »

Le Conseil municipal décide d'instituer une commission pour la création et le suivi des sentiers de randonnées sur le territoire communal. Elle est constituée des personnes suivantes : Thierry PEDRAU, Jean-Jacques BOTHEREL, Gérard GICQUEL, Mickaël HAMONIC, Jean-Pierre LE LANNIC.

Tarifs pour animations exceptionnelles du CLSH - février 2009

Les tarifs pour les animations exceptionnelles pour adolescents au centre de loisirs de février 2009 sont fixés comme suit :

- Sortie Laser Blade (pistolet laser) : 13,00 € ;
- Sortie patinoire ou soccer (football en salle) : 9,00 € ;
- Sortie karting : 12,00 €.